

# Courrier Fédéral

N° 343

du 30.03.13 au 05.04.13



Adresse du site  
de la FTM-CGT  
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ EDITORIAL

Une période riche en actualités et en défis à réaliser

page 3

## ■ LUTTES ET SUCCES

page 7

## ■ 50<sup>e</sup> CONGRES CONFEDERAL

Paroles de congressistes métallurgistes

pages 4 à 5

## ■ REVENDICATIF

Syndicats CGT STX et SNCM-CMN,  
métallos et marins mènent la bataille dans l'intérêt  
de la filière maritime

page 6

## ■ REVENDICATIF

Spirel, les ouvrières savoyardes  
mobilisées contre un patron voyou

page 8

## ■ PUBLICITE

page 2

### Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19

Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>

courriel : [communication@ftm-cgt.fr](mailto:communication@ftm-cgt.fr)

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0413 S 06474  
Imprimé par nos soins

# ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

---

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable capacité à prendre en compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans tous les secteurs d'activité : industrie, service ou commerce. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une petite ou une grande entreprise. Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS Direction des Accords Collectifs.

Tél. : 01 76 60 85 32 - [dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)



**AG2R LA MONDIALE** le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE  
ACTION SOCIALE

# L'éditorial

**Michael Linossier,**  
*membre du Comité Exécutif Fédéral*



## Une période riche en actualités et en défis à relever

Ce que l'ensemble du monde du travail exige, c'est une véritable sécurisation de l'emploi. Nous devons poursuivre nos actions revendicatives auprès des salariés dans les entreprises et auprès des élus locaux. Le 5 mars est un bon début, construit sur des bases revendicatives, solides, que nous avons porté également sur le plan européen lors de la journée d'actions à l'appel de la CES, le 14 mars, pour dire non à l'austérité et mettre en avant l'emploi des jeunes.

La CGT doit poursuivre sa campagne d'information et de mobilisation en vue du débat parlementaire en avril pour obtenir de nouvelles mesures favorables aux salariés. Les mesures gouvernementales ne vont pas faire reculer le chômage quand on sait qu'aujourd'hui, plus de 4,5 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi. La sécurisation à la sauce du Medef va accroître les inégalités et accélérer la précarisation d'un grand nombre de personnes. Quelles vont être les perspectives d'avenir pour les jeunes sur le marché du travail ? Comment construire un avenir quand demain un salarié pourrait être licencié sans motif réel et sérieux avec une remise en cause du Code du travail qui garantissait une protection en cas de recours judiciaire devant les tribunaux ? Une des revendications portée par la CGT est de mettre en place une véritable politique à l'emploi, en revalorisant le travail, ce qui implique en premier lieu d'augmenter les salaires pour dynamiser la croissance. C'est ce que le collectif « salaires » fédéral a proposé par la réalisation d'un livret salaires avec la proposition d'une grille unique de l'ouvrier au cadre. D'ailleurs, la distribution de ce livret dans les entreprises de la métallurgie a connu un grand succès.

Avec une politique basée sur la redistribution des richesses aux actionnaires, c'est le monde du travail qui souffre du manque d'investissements et d'une réelle politique de développement industriel sur notre territoire, tout est remis en cause dans le groupe Renault Trucks dans lequel je travaille, ils n'hésitent pas sur certains

sites comme à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, à basculer des salariés en 2x8 à la journée avec une perte sèche de 150€ sur leur fiche de paie. Cette mesure imposée par la direction du groupe est uniquement destinée à faire plus de fric sur le dos des salariés, afin de verser plus de dividendes aux actionnaires. « C'est travailler plus pour gagner moins ». Ce que nous avons besoin aujourd'hui, c'est de donner accès à la formation aux jeunes, à un métier, pour remplacer les départs massifs à la retraite qui sont de moins en moins remplacés. On peut souligner une perte de savoir-faire qui n'est pas transmise à la jeunesse. « L'avenir passe par la jeunesse ». La syndicalisation est également un enjeu et un message fort à faire passer auprès des salariés. Se syndiquer doit pouvoir se définir comme une aide que l'on peut apporter à son organisation, mais c'est surtout la certitude d'avoir de l'aide de son syndicat que ce soit juridiquement et humainement. Le syndicalisme de demain, c'est évoluer vers un suivi des adhérents sur le terrain. Actuellement, la fédération souligne l'importance de la formation syndicale qui est l'un des facteurs déterminants pour la construction de notre force militante, la mise en œuvre de notre syndicalisme.



### **Vincent Vadrot, métaux Oddo Canet - Marseille (13)**

J'ai adhéré à la CGT, en 2007, auprès de l'Union Locale des quartiers nord de Marseille. Pour préparer le congrès, nous avons fait un petit travail en amont, mais nous avons manqué de temps notamment pour faire face aux sujets brûlants, tel l'ANI. Ce n'était pas facile de se concentrer sur le texte dans ce contexte, nous avons davantage fait remonter des revendications que des amendements. Globalement, nous partageons le texte d'orientation et, notamment, je pense que la question du partage du temps de travail est très importante. Comme nous avons l'habitude de scander à Marseille «Nous ne lâchons rien», il faut inverser la tendance. Nous sommes trop sur la défensive, nous avons besoin d'être à l'offensive pour gagner des revendications.

La question du rassemblement est aussi importante. On l'a vu le 5 mars dernier dans mon entreprise où nous avons organisé une assemblée générale pour présenter les enjeux du projet de loi.

La CGT, unie, rassemblée, c'est important. Nous devons rassembler largement les salariés, les chômeurs et les retraités. Il faut faire vivre l'interpro et l'inter-générationnelle surtout dans des quartiers comme le mien.



### **Thomas Baudouin - fonderie de PSA - Dompierre sur Besbre (03)**

Je suis un jeune militant, j'ai adhéré à la CGT pendant le mouvement des retraites en 2010. Il y avait un syndicat dans ma boîte, mais il était géré par deux camarades seulement. Aujourd'hui, nous nous sommes renforcés. Nous étions 5 ou 6 à adhérer en même temps et cela a dynamisé le syndicat. Avec l'aide des structures territoriales, nous faisons régulièrement des syndiqués et notamment des jeunes qui participent activement à la vie du syndicat. Notre syndicat est en pleine évolution.

Malgré cette dynamique, nous avons eu du mal à préparer le congrès d'autant que ce n'était pas facile surtout avec ce qui se passe chez PSA. C'est d'ailleurs dans ce cadre que les camarades de l'USTM m'ont proposé d'être délégué au congrès.

Au sujet de la situation chez PSA, c'est difficile car pour le moment, les salariés de mon site se sentent peu concernés même si nous sommes impactés au niveau de la production. C'est aussi pour cette raison que les salariés ont peur de bouger. Mais les choses évoluent et la parole se libère plus facilement. Malgré la campagne de dénigrement de la CGT dans les médias, nous avons pu apprécier quand même le soutien des salariés aux grévistes d'Aulnay lorsque nous avons organisé une collecte. Nous avons reçu beaucoup d'encouragements.

Je participe, aujourd'hui, à mon premier congrès. Je suis arrivé avec des a priori car certains camarades s'éloignent souvent du sujet. Mais pendant le congrès, j'ai apprécié les échanges. Ça permet de prendre la tension, de savoir ce qui se passe dans l'ensemble des professions. D'ailleurs, je m'aperçois que l'enjeu de la syndicalisation, qui est une activité importante pour nous, est largement partagé par les congressistes.

Ma présence au congrès va nous aider dans la construction de l'activité du syndicat. On capte une idée par ci, une autre par là. Les situations ne sont pas toujours les mêmes selon les professions, mais les expériences de chacun permettent de construire le «tous ensemble».



### **Falvien Lacrampe - métaux Reims (51)**

Mon entreprise compte plus de 500 salariés dont 90 sur mon site. Le dialogue était très compliqué avec un responsable très autoritaire. Lorsque je suis monté à Paris, dans le cadre de mon boulot, j'ai pu découvrir une autre ambiance dans l'entreprise. Cela se passait très bien avec l'encadrement. Quand je suis revenu sur Reims, je me suis dit qu'il fallait que je me fasse élire comme Délégué alors que jusqu'à maintenant il n'y avait rien, pas de syndicat, pas de représentant du personnel... Mais on m'a prévenu qu'il fallait que je me protège et que je me fasse épauler par une structure syndicale. Je me suis donc renseigné sur les structures, celles qui étaient le plus proches de mes idées. Je me suis donc retrouvé dans la CGT. Ensuite, je me suis débrouillé, par le biais d'internet, où j'ai trouvé les contacts de l'USTM. j'ai eu un très bon accueil. Le responsable m'a très bien expliqué comment cela

risquait de se passer, que cela n'allait pas être facile au sein de l'entreprise. Pour le moment, malgré une très forte crainte des salariés, j'ai fait 3 adhésions. Je suis déjà vu comme la bête noire de la société mais je me sens soutenu. j'ai été choisi pour représenter les métallos de la Marne parce que je suis jeune et que je viens d'un secteur où la CGT n'est pas très présente. Je m'identifie aux métallos que je retrouve dans les réunions.

Cela fait un an et demi que je suis syndiqué, je ne maîtrise donc pas l'ensemble des enjeux. Aussi, ce congrès me permet d'approfondir ce que je peux entendre localement même si ce n'est pas toujours facile de suivre les débats quand on est un jeune premier comme moi. Cela n'a pas été simple de travailler, en amont, le document du congrès car la lecture ce n'est pas trop mon truc. Dans les débats du congrès, je me retrouve dans les témoignages des camarades qui décrivent ce qu'ils vivent dans leurs boîtes, mais je décroche un peu avec certains qui font beaucoup de théorie et qui me paraissent loin de la réalité du monde du travail.



### **Nadia Salhi - St Micro - Crolles (38)**

Je me suis syndiquée en 2007, au lendemain de l'élection de Sarkozy. Je suis ingénieure, aussi, j'ai rapidement été sollicitée, après mon adhésion, dans le cadre de la préparation des élections professionnelles pour le 3<sup>e</sup> collège. Je venais de faire un petit pas en adhérant, et on me demandait d'en faire un plus grand. Ce n'était pas forcément évident, mais se syndiquer n'est pas une démarche anonyme, j'ai fait ce choix en sachant que je devrais mettre de côté ma carrière. Dans la période, tout va très vite que ce soit en politique ou au niveau de l'entreprise. Nous avons besoin de nous mobiliser face à la stratégie offensive du Medef, tournée uniquement vers la finance. J'ai découvert, également, le côté social dans mon engagement militant. Chez les ingénieurs et cadres, les problèmes soulevés par les salariés sont liés aux conditions de travail et au manque de reconnaissance. Aujourd'hui, je

suis davantage en contact avec les salariés de la production qui n'ont pas les mêmes inquiétudes. Au CE, nous sommes souvent sollicités pour aider les salariés car les salaires ne sont pas suffisants pour vivre. On se rend compte que, pour les plus bas salaires, si on enlève les primes pour horaires atypiques, le salaire de base est souvent inférieur aux conventions collectives. Deuxième effet pervers de ce système, les conséquences sur la santé.

Nous sommes dans une même entreprise, mais les catégories socio-professionnelles ne se fréquentent pas. On est loin de partager et d'être solidaire des collègues. Aussi, dans les luttes, nous avons du mal à faire converger les revendications. Concernant le congrès et sa préparation, l'UD et l'USTM se sont engagés à participer à des débats de syndicats et territoires. Je me rend compte que le document d'orientation a été peu lu. Les échanges ont surtout porté sur l'actualité et la perception de l'activité de la confédération.

Je participe aujourd'hui à mon premier congrès et comme je suis une toute jeune militante, je suis dans une phase où j'apprends. C'est pourquoi je ne me sens pas encore très à l'aise pour intervenir même si j'aurai aimé participer à certains échanges, notamment sur le nouveau statut du travail salarié. Nous avons entre les mains les repères revendicatifs, mais j'ai plein de questions sur ce sujet comme «comment le mettre en place»... De même, on focalise trop sur certains débats comme sur l'unité des syndicats ou sur l'ANI, alors que nous-mêmes, nous ne sommes pas assez rassemblés dans l'action comme le 5 mars dernier. Malgré un mot d'ordre clair du CCN, les syndicats ne sont pas tous dans l'action. Nous avons besoin d'un travail de terrain et de mobiliser dans nos rangs pour préserver nos droits et en conquérir de nouveaux.



### **Lionel Buriello - Arcelor Mittal - Florange (57)**

Cela fait seulement 3 ans que je suis syndiqué. J'ai beaucoup hésité, je me suis renseigné sur les syndicats pour être au plus près de mes sensibilités. J'ai été parrainé par des anciens qui sont aujourd'hui partis à la retraite. En tant que jeune syndicaliste, la situation est difficile quand on doit faire face à un conflit comme celui que nous vivons actuellement. Aussi, je suis plus préoccupé par les aspects pratiques que par la théorie. Le congrès auquel je participe aujourd'hui est une formation pour moi. Je la mets d'ailleurs en juxtaposition avec l'aspect pratique que je vis tous les jours.

Alors que notre syndicat est en lutte depuis plus d'un an, le congrès se prépare surtout le soir, dans le lit, avec la revue le Peuple qui m'a bien aidé. Nous avons eu la chance de tenir notre propre congrès en décembre donc le protocole je le connaissais déjà. C'est à

cette occasion que j'ai été élu secrétaire général de mon syndicat. Dans ce cadre, je découvre tous les jours sur le terrain. Ce que je retiens d'abord dans ce congrès, c'est qu'il y a autant de femmes que d'hommes. C'est plutôt un bon signe, que la syndicalisation touche toutes les catégories. De même, je constate qu'il y a pas mal de jeunes qui s'investissent. C'est un facteur majeur d'un syndicat en bonne santé. Le renouvellement passe notamment par la syndicalisation des femmes et des jeunes. Je suis bien placé pour le savoir. Aujourd'hui, chaque revendication est importante. Mais, certaines revendications portent mieux quand on a en face de nous des catégories qui nous ressemblent, qui vivent la même chose que nous. Autre remarque sur les débats du congrès, les échanges reflètent des problématiques auxquelles nous sommes confrontés, comme la question de la nationalisation ou celle de la syndicalisation. Nous avons appris, en 20 mois de lutte, que notre direction ne comprend que le rapport de force. Pour le créer, il faut passer par la syndicalisation, élargir notre mouvement le plus largement possible. Nous devons pour cela aller sur le terrain, à la rencontre des salariés et débattre avec eux, les convaincre d'entrer dans la lutte. Dans le contexte de fermeture des hauts-fourneaux, c'est assez paradoxal, mais nous n'avons jamais fait autant de syndiqués. On a créé un collectif jeunes qui regroupe 30 camarades sur un site de 2 000 personnes en CDI. Nous rencontrons les jeunes salariés sur les piquets de grève. Ils viennent car ils ont des petits salaires, sans perspective. Ils ne veulent plus se laisser faire. Notre renforcement est un point d'appui pour poursuivre notre lutte, d'autant que, même si nous avons perdu un outil et des emplois, nous avons aussi gagné des choses, notamment la réouverture du dossier «Sidérurgie» ou le débat sur la nationalisation, une idée qui semblait archaïque. Ce sont ces avancées qui font qu'aujourd'hui nous sommes toujours en vie, toujours dans la lutte. Surtout que ce que nous portons ouvre des perspectives à d'autres entreprises en lutte. Dans le climat social tendu, force est de constater qu'il y a une issue qui nous tend les bras. Il faut tout orchestrer pour que ces entreprises en lutte créent l'électrochoc pour renverser la vapeur. Ce sont nos luttes qui ont permis d'obtenir nos acquis sociaux, à nous d'en gagner de nouveaux.

**Mercredi 20 mars,  
plus de 6 700€  
ont été collectés  
en solidarité  
avec les grévistes  
de l'usine PSA  
d'Aulnay (93).**

# SYNDICATS CGT STX ET SNCM-CMN

## METALLOS ET MARINS MENENT LA BATAILLE DANS L'INTERET DE LA FILIERE MARITIME



*Depuis Juin 2012, les syndicats CGT des Chantiers STX et de la SNCM se sont engagés dans une dure bataille. Coopération, convergences, exigences, c'est dans ces termes que les deux syndicats travaillent afin de contribuer au développement de la filière maritime.*

Une délégation de militants de la CGT STX s'est donc rendue, le 14 mars 2013, à Marseille pour rencontrer les camarades de la SNCM et CMN. C'est dans un climat contrasté que l'avenir de la SNCM, celui de la construction navale civile française reste posé.

La gravité et l'urgence de la situation méritent des prises de décisions politiques garantissant à la fois la pérennité de la SNCM et celle du Chantier de St Nazaire. Confronté à un dossier purement politique, le renouvellement de la flotte pour la SNCM est conditionné au maintien de la délégation de service public.

### Du vent à Saint-Nazaire

Pendant que les syndicats CGT marins et métallos se réunissaient à Marseille, le ministre Montebourg se déplaçait à St Nazaire où il a annoncé le déblocage de 80 millions d'euros pour l'innovation de la filière navale lors de sa visite aux chantiers navals de STX. C'est une bonne nouvelle, l'industrie navale commence à être reconnue dans notre pays. Le gouvernement décide d'aider les industries et veut se différencier du précédent. «*Mais, nous ne sommes pas dupes*» souligne Abdel Ahil. «*Souvenons-nous, déjà fin 2009, l'ex président de la république française avait annoncé le déblocage de 100 millions d'euros pour l'innovation dans la filière navale. Et venir à Saint-Nazaire pour nous sortir du réchauffé, c'est malhonnête.*»

Les salariés de l'industrie navale attendent autre chose. La CGT, d'autant que l'état actionnaire, se positionne clairement sur la filière avec des actions concrètes, en renouvelant une partie de la flotte de la SNCM et en imposant le pavillon français de 1<sup>er</sup> registre sur les lignes de service public. De plus, l'Etat qui est entré dans le capital de CMA-GMA via le FSI (Fonds Stratégique d'Investissements) pour la renforcer financièrement doit exiger la construction dans l'hexagone de portes-containers et rouliers. Enfin, l'Etat actionnaire de GDF doit mettre un terme à la construction des méthaniers en Corée et en Chine alors que de trop nombreux salariés des chantiers français sont au chômage partiel et que nous avons besoin de maintenir notre savoir faire.

Alors que l'Etat est actionnaire dans le capital de la SNCM, ainsi que dans celui de STX, nous restons dans l'attente d'actes forts permettant une véritable politique de la construction navale en adéquation avec les besoins nationaux.

L'Etat, les collectivités territoriales doivent prendre leurs responsabilités dans l'intérêt des emplois, dans l'intérêt de répondre au développement nécessaire de l'ensemble de la filière maritime.

Il y a là donc matière à travailler, avec ses 5 000 Km de côtes, alors que 90% du commerce mondial se fait par voies maritimes, notre pays a des atouts, la SNCM, la CMN, STX font parties intégrantes de ces atouts à conditions de garantir leur avenir.

Dans ce contexte, la CGT a des exigences :

- Imposer le pavillon français de 1<sup>er</sup> registre sur les lignes de service public est la condition indispensable.
- Obtenir le renouvellement de la flotte et faire construire ces nouveaux ferries à St-Nazaire.
- Le dossier est cependant loin d'être réglé, les syndicats vont donc exiger aux responsables de l'Etat une rencontre afin de réaffirmer nos exigences.

Si certains clament haut et fort «Le made in France» et bien cela doit concourir aux développements des coopérations entre armateurs nationaux et constructeur de navires sur le territoire français.

Ce sont ces enjeux qui sont posés pour l'emploi tant à la SNCM que dans la construction navale.

# ■ LUTTES ET SUCCES

Mecalim

## Négociation Annuelle Obligatoire 2013



Au départ, la direction a proposé 25€ d'augmentation générale et 1,2% d'augmentation individuelle ce qui faisait un global de 2,7%.

Après quatre réunions avec la direction, le 18 mars, nous sommes restés sur la dernière proposition de la CGT qui été de 3% d'enveloppe globale et il restait à définir la répartition entre les augmentations générales et individuelles.

Après une assemblée générale, le mardi 19 à midi, nous avons donc décidé de faire un mouvement de grève dès le lendemain matin.

Le 20 mars, 4 heures du matin, le personnel d'équipe du matin a donc mis en œuvre le départ de cette grève, au milieu de la journée 40 copains sur une soixantaine présents dans l'atelier étaient rassemblés devant le portail de l'entreprise.

Très vite la direction est revenue autour de la table des négos et dès la première réunion, la CGT, appuyée par le personnel, a posé ses conditions avec une proposition à 50€ bruts d'augmentation générale et 1% d'augmentation individuelle.

Il s'en suivit de deux autres réunions avec la direction et à la fin de la journée un accord a été signé par la CGT suivi par les autres syndicats. Pour rappel, le 18 mars, la direction nous avait proposé 25€ d'augmentation générale et 1,2 % d'augmentation individuelle ce qui faisait un global de 2,7%.

Nous avons donc gagné 40€ bruts d'augmentation générale et 0,9% d'augmentation individuelle.

Ratier-Figeac

## Bravo à toute l'équipe !

La CGT recueille 45% des suffrages et 18 élus sur 36, une grande majorité du personnel a maintenue sa confiance au syndicalisme que porte la CGT.

Avec 45,60% de représentativité, la CGT est en position de signer seule un accord, cependant elle ne conserve pas son droit d'opposition pour faire échec à des accords de régression sociale.

Le rapport des forces sera le seul moyen pour empêcher la direction de porter des mauvais coups aux salariés.

La direction a travaillé pour diminuer l'influence de la CGT. Pour cela, dans le collège ouvrier/employé, avec un nouveau syndicat qui fait son apparition, elle a favorisé la dispersion des voix, recentrant les suffrages en collège employé/technicien/maîtrise où un syndicat n'a pas présenté de candidat.

En 3<sup>e</sup> collège (cadres), malgré 3 syndicats présents, peu de dispersions, l'intérêt catégoriel étant la règle.

La CGT reste l'organisation syndicale la plus représentative en voix, en sièges avec des élus dans tous les collèges.

C'est donc naturellement et dans le respect de la démocratie que le secrétaire et le trésorier du CE seront des élus CGT.

**Comité d'Entreprise (titulaires) :**

Avec 376 voix et 3 élus titulaires, la CGT est l'organisation qui recueille le plus de voix et de sièges.

La CGC recueille 152 voix et 2 élus, la CFDT 250 voix et 3 élus, FO recueillant 49 voix et pas d'élu.

Une particularité notable en 2<sup>e</sup> collège, les 2 suppléants des élus titulaires CFDT sont CGT, la CFDT n'étant pas en capacité de présenter 4 candidats différents dans ce collège.

**Délégués du Personnel (titulaires) :**

Avec 372 voix et 6 élus titulaires, la CGT est l'organisation qui recueille le plus de voix et de sièges.

La CGC recueille 198 voix et 2 élus, la CFDT 196 voix et 2 élus, FO recueillant 57 voix et pas d'élu.

La CGT va continuer de faire des propositions et porter un projet revendicatif qui serve l'intérêt général. La CGT travaillera pour créer un rapport des forces seul garant de progrès social.

### Pour le progrès social

#### Ensemble dans l'action le 9 avril

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude, mettant en première ligne les jeunes, les femmes et les seniors.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protection des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs. Pour la CGT, le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 cortèges et rassemblements, la CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013 pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier. La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du MEDEF.

La CGT invite ses organisations à tout mettre en œuvre pour continuer d'informer, et débattre le plus largement possible d'ici le 9 avril avec tous les salariés du contenu de l'accord et des propositions alternatives de la CGT en faveur d'une sécurité sociale professionnelle. La CGT et ses militants vont poursuivre les rencontres avec les parlementaires dans les tous prochains jours afin de leur démontrer la nocivité de l'accord pour les salariés et son inefficacité en matière économique.

La CGT invite toutes ses organisations à créer les conditions du rassemblement le plus large.

Montreuil, le 26 mars 2013

**LES OUVRIERES SAVOYARDES MOBILISEES  
CONTRE UN PATRON VOYOU**



*Chez spirell, petite entreprise savoyarde productrice de moteurs de stores, une centaine d'ouvrière est mobilisée contre les pratiques d'un patron voyou et pour faire vivre leur outil de travail. Et un exemple de plus, des pratiques scandaleuses qui font le choix des profits au détriment des emplois et de l'industrie.*

En 2009, pour un euro symbolique, l'usine est rachetée avec ses machines, le savoir-faire des ouvriers et un compte provisionné de 1 400 000 euros. Pendant un an et quatre mois, la seule et unique action de la nouvelle direction a été d'assécher la trésorerie avec le versement de 1 305 000 € de dividendes et 280 000 € au titre des frais de siège, soit un total de 1 585 000 € pour rémunérer sa mise de fonds d'une pièce de un euro. Pourtant ce patron voyou âgé de 75 ans, n'en est pas à sa première manœuvre dans la région. D'ailleurs l'avocat des salariées l'a surnommé « le Bernard Tapie savoyard ».

Alors que le syndicat ne cesse d'alerter les pouvoirs publics depuis ce rachat de la gestion plus que douteuse de ce patron voyou, malheureusement le temps lui a donné raison. En janvier 2013, les comptes sont vides pour payer les fournisseurs. Résultat, l'entreprise est placée en redressement judiciaire et le patron est relevé de ses fonctions. D'autant qu'il n'a pas payé une partie des cotisations sociales et les impôts.

Première victoire pour les salariées de cette usine fondée en 1979 dont une grosse majorité de femmes, élevant parfois seules leurs enfants, avec des salaires plafonnant à 1 500 € malgré plus de 30 ans d'ancienneté. Leur inquiétude tant à s'apaiser lorsque l'administrateur temporaire leur présente un budget prévisionnel positif. Mais coup de tonnerre début mars, le juge déclare celui-ci non viable et donne un délai de deux mois pour trouver un repreneur.

Qui croire ? Sur qui s'appuyer ? C'est un nouveau coup dur pour les salariées qui sont fatiguées. Dans ce marasme, le syndicat CGT, qui rassemble environ 20% de salariées encartées, met tout en œuvre pour travailler le rassemblement en faisant vivre ses valeurs de solidarité, de complicité, d'entraide, et son humour. Avec l'UL de St Jean de Maurienne, l'UD, l'USTM, le syndicat mène la bataille des idées auprès des salariés mais aussi des citoyens, des collectivités locales, de l'Etat. Après avoir gagné la mise en liquidation judiciaire et la mise à la porte du patron, la CGT sollicite aujourd'hui l'intervention du ministre mais regrette que les salariées n'aient pas été écoutées en amont. « Sans réels nouveaux droits d'intervention des salariés dans la gestion des entreprises, sans réel pôle financier, sans réelles responsabilités sociales et morales des donneurs d'ordres par rapport aux sous-traitants nous somme peu de chose face à ce capitalisme débridé. Nous nous considérons comme les dignes héritières des « guerrières du dimanche » qui dans la Tarentaise, la vallée voisine à la nôtre, ont lutté pendant deux ans contre l'ouverture de leur magasin le dimanche et ont surtout brillamment gagné » regrette Sylvie Ruggiu du syndicat Spirell.

Avec les salariées, le syndicat ne baisse pas les bras. Lundi 25 mars, un repreneur potentiel est venu visiter le site. C'est plutôt un signe encourageant qui montre que les pouvoirs publics commencent à se sentir concernés et se mobilisent pour ne pas voir fermer cette entreprise rentable.